



Communiqué de presse
Le 17 janvier 2020

1000 ACTEURS ET PARTENAIRES DE LA VIE ASSOCIATIVE FERONT DROIT DE CITÉ LE 31 JANVIER À L'OCCASION DES 20 ANS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

À la veille des élections municipales de mars 2020, les associations s'affirment comme le premier lieu de formation à la citoyenneté et comme le trait d'union nécessaire entre les aspirations des citoyens et la nécessaire réinvention de la vie publique. C'est autour de ce constat que Le Mouvement associatif organise « DROIT DE CITÉ ! », une grande journée pour les associations, et celles et ceux qui s'y engagent au quotidien, le vendredi 31 janvier, à la Cité internationale universitaire (Paris 14^e), autour de la question fil rouge « Être citoyen.ne aujourd'hui ».

Ce grand rendez-vous national réunira des représentants d'associations et des grandes coordinations et fédérations associatives, ainsi que des acteurs des mobilisations citoyennes. Il fera intervenir, outre les acteurs associatifs, différents partenaires de la vie associative : entreprises, syndicats, universitaires, personnalités politiques, personnalités publiques engagées... Seront ainsi présents, entre autres, Gabriel Attal, secrétaire d'Etat à la vie associative, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, Patrick Bernasconi, président du Conseil économique social et environnemental (CESE) ; Claire Hédon, présidente d'ATD Quart Monde ; Jérôme Saddier, président d'ESS France ; Nadia Bellaoui, secrétaire générale de La Ligue de l'enseignement ; Jean Massiet, fondateur d'Accropolis, président d'Accromédias ; Jérôme Fourquet, directeur du département Opinion et Stratégies d'Entreprise de l'Ifop ; Stéphane Roussel, président des Entreprises pour la Cité ; Rost, président de Banlieues actives et réalisateur du film « Tu iras au Paradis ».

Au moyen d'ateliers (débat mouvant, conversation ouverte, brainstorming collectif, futur(s) souhaitable(s), projection/débat), de tables rondes et de cartes blanches, cette journée sera l'occasion de rendre visible la centralité du fait associatif et sa modernité pour répondre aux questionnements qui traversent notre société, ce à travers différents prismes : le devenir citoyen, le lien social, l'égalité femmes-hommes, le vivre ensemble, l'intérêt général, les territoires ou encore la transition écologique (voir programme ci-joint).

En savoir plus sur le programme de la journée : www.droitdecite.org/programme

À travers les différents temps de la journée, DROIT DE CITE ! s'emploiera à :

- Illustrer l'apport du fait associatif et de l'action associative à la construction d'une citoyenneté active
- Interroger les pratiques associatives au regard de l'évolution de leur environnement et des attentes des citoyens
- Penser les alliances nécessaires pour donner corps à une citoyenneté renouvelée et construire le projet collectif d'une société ressoudée
- Comprendre et réaffirmer l'enjeu du droit pour chacun à un exercice plein de sa citoyenneté.

En effet, la citoyenneté telle qu'elle s'est construite en France est aujourd'hui fragilisée par plusieurs facteurs : une défiance forte à l'égard du fonctionnement de la démocratie représentative, et plus largement un sentiment de défiance à l'égard des « corps intermédiaires » ; le creusement d'inégalités sociales, écologiques, économiques, territoriales que résorbent mal les politiques publiques et qui met à mal le sentiment d'appartenir à une même communauté et la confiance dans la capacité de l'Etat à assurer l'égalité des droits et des chances pour tous les citoyens.

« La journée du 31 janvier a pour but d'affirmer la place des associations comme creuset de la citoyenneté et comme une clé du renouveau de la vie publique », explique Frédérique Pfrunder, déléguée générale du Mouvement associatif. « Dans leur diversité, les associations participent quotidiennement au développement d'une citoyenneté active : parce qu'elles permettent l'engagement au service du collectif et au service de l'autre, parce qu'elles autorisent la transformation des indignations individuelles en réalisations collectives, parce qu'elles sont des espaces d'expérimentation de la démocratie, parce qu'elles portent une économie qui fait l'objet d'une gestion désintéressée. »

C'est un fait : la participation à la vie associative s'accompagne d'un engagement citoyen plus élevé.

Ainsi, parmi les personnes inscrites sur les listes électorales, la probabilité d'avoir voté aux élections législatives est 1,8 fois supérieure pour les membres d'associations. *« Cette plus forte participation électorale traduit sans doute, de la part des membres d'associations, un intérêt accru à la vie publique et citoyenne sous toutes ses formes », avance l'INSEE¹.*

« La participation des associations à la construction de la citoyenneté n'est pas une vue de l'esprit », renchérit Philippe Jahshan, président du Mouvement associatif. « La demande d'associativité, de participation, de solidarité et de justice dans la société est profonde. Le grand rendez-vous national DROIT DE CITE ! tentera d'apporter des réponses à la façon dont nous pouvons tous ensemble répondre à cette demande de participation, à cette demande de plus d'inclusion démocratique et économique, à cette soif de plus de justice écologique et sociale, à cette volonté d'engagement citoyen pour la faire vivre au service de l'intérêt général. C'est un enjeu fondamental pour revitaliser la démocratie en permettant de nouvelles formes d'expression publique et politique et consolidant les lieux d'organisation du dialogue civil. »



DROIT DE CITÉ ! ÊTRE CITOYEN.NE AUJOURD'HUI ?

- **Le vendredi 31 janvier 2020 de 9h30 (accueil dès 8h30) à 18 heures**
- **Cité internationale universitaire 17 boulevard Jourdan, Paris 14e**

Informations et inscriptions :
www.droitdecite.org



À propos du Mouvement associatif

Porte-voix des dynamiques associatives, Le Mouvement associatif représente, au travers de ses membres, près d'1 association sur 2 en France. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, notamment en œuvrant pour la construction d'une politique de vie associative ambitieuse. Le Mouvement associatif intervient sur différents axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'action publique, l'accompagnement, l'économie et l'emploi.

CONTACT PRESSE

Agence Econovia
Déborah Zeitoun
deborah.zeitoun@econovia.fr
06 59 94 78 61